



MALI

DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE OFFICE DU NIGER (PADON 2)

ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE EN APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE SEGOU

COMPOSANTE « ADARSE »



RAPPORT TRIMESTRIEL N°14



22, Rue Eugène Thomas
17005 La Rochelle Cedex 1,
France
www.ca17int.eu

En groupement avec



B.P. E 3100 Bamako
Mali

Ayant pour sous-traitants



Octobre 2018

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET CHRONOLOGIE DU CONTRAT	3
1.1 Contexte général.....	3
1.2 Synopsis du Programme	5
1.3 Chronologie et contenu du contrat d'Assistance Technique	6
1.4 Contexte de réalisation du quatorzième trimestre de prestation	8
2 ACTIVITES REALISEES AU COURS DU TRIMESTRE 14.....	9
2.1 Rappel de la programmation du quatorzième trimestre.....	9
2.2 Activités réalisées par l'Assistant Technique Long Terme	9
2.3 Missions d'expertise court-terme et activités réalisées au cours de la période.....	14
2.4 Nombre d'hommes-mois prestés sur la période	15
3 DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES.....	16
3.1 Difficultés rencontrées par l'Assistance Technique pour la réalisation de la prestation	16
4 PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LE TRIMESTRE 14	17
4.1 Plan de travail de l'Assistance Technique pour le Trimestre 14.....	17
4.2 Conditionnalités pour la période considérée	17
4.3 Prévisions d'hommes-mois prestés	17
5 CONCLUSION	18
6 LISTE DES ANNEXES	19

SIGLES ET ACRONYMES

ADARSE	Appui au Développement Agricole de la Région de Ségou
AFD	Agence Française de Développement
AMVA	Appui à la Mise en Valeur Agricole
ANO	Avis de Non Objection
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
APIS	Appui au Pilotage du Schéma Directeur de Développement de la zone Office du Niger
ASSIRI	Appui aux Irrigants et aux Services d'Irrigants
ATI	Assistance Technique Internationale
ATLT	Assistant Technique Long Terme
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CA	Comité d'Accompagnement
CAGESE	Consolidation des Aménagements hydro-agricoles et Amélioration de la Gestion de l'Eau
CCAIE	Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CRA-S	Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou
DLCA	Délégation Locale de Chambre d'Agriculture
DLUF	Date Limite d'Utilisation des Fonds
DLVF	Date Limite de Versement des Fonds
DRF	Demande de Renouvellement de Fonds
EA	Entreprise Agricole
ECT	Expert Court-Terme
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FFSO	Faranfasi So
FNAA	Fonds National d'Appui à l'Agriculture
FRADSA	Fonds Régional de Développement Agricole de la région de Ségou
H-jours	Hommes-jours
H-mois	Hommes-mois
INSTAT	Institut National des Statistiques au Mali
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MDR	Ministère du Développement Rural
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OERT	Organisation des Exploitants du Réseau Tertiaire
ON	Office du Niger
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADON 2	Programme d'Appui au Développement de la zone Office du Niger – Phase 2
PAPAM	Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali
PETF	Plan d'Exécution Technique et Financière
SDDZON	Schéma Directeur de Développement de la Zone Office du Niger
S&E	Système de Suivi-Évaluation
TDR	Termes de références

1. CONTEXTE ET CHRONOLOGIE DU CONTRAT

1.1 CONTEXTE GENERAL

Créées en août 1993, les Chambres Régionales d'Agriculture au Mali sont des Établissements Publics à Caractère Professionnel chargés de l'organisation et de la représentation de la profession agricole. Dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, les Chambres Régionales d'Agriculture et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCAM) sont placées sous la tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture, aujourd'hui Ministère du Développement Rural, et constituent auprès des pouvoirs publics les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles.

De 2006 à 2011, la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CRA-S) a bénéficié d'un appui technique et financier dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement de la zone Office du Niger (PADON) financé par l'Agence Française de Développement (AFD). La Composante 2 « Appui à la Mise en Valeur Agricole » (AMVA) du PADON, dont la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée était confiée à la CRA-S, visait d'une part à soutenir les activités statutaires de la Chambre et d'autre part à renforcer et développer ses missions d'intervention. De 2007 à 2011, la CRA-S a reçu l'appui d'une AT, déployée par le groupement CA 17 International / Africonsult.

Au cours de cette période, et avec l'appui de l'AT passée, la CRA-S a mis en place un ensemble d'outils de communication (édition de bulletins trimestriels, site Internet, diffusion d'émissions sur les radios locales) afin d'informer et sensibiliser le monde professionnel agricole et en particulier les producteurs de la zone Office du Niger (ON) sur de nombreuses thématiques (organisation de la campagne agricole, accès aux intrants, etc.). La CRA-S a également contribué à la mobilisation des producteurs autour d'enjeux primordiaux dans la zone ON. Des ateliers ont été organisés afin de permettre aux producteurs d'être mieux informés et de réfléchir sur les questions liées à l'accès au financement, à la mécanisation, à la Loi d'Orientation Agricole, etc. Quatre groupes de travail constitués des membres de la CRA-S ont également été mis en place afin de permettre aux producteurs de participer activement à la réflexion et à la définition de politiques touchant au financement agricole, au foncier, à la modernisation de l'agriculture et à la décentralisation. La mise en place d'une base de données des OPA et des exploitations familiales a été initiée par la CRA-S et constitue une première dans le réseau des Chambres d'Agriculture du Mali.

Grâce à cet appui, la CRA-S a progressivement pu s'affirmer en tant que représentant reconnu des producteurs auprès de l'État et de l'Office du Niger et en tant qu'acteur prioritaire pour la concertation des acteurs du développement rural dans la région. La CRA-S est aujourd'hui davantage invitée à participer aux concertations organisées par d'autres acteurs ou dans le cadre d'autres Projets ou programmes.

La CRA-S a également renforcé ses activités relatives à sa mission d'intervention contribuant au développement économique local. A ce titre, le Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole de la région de Ségou (FRADSA) a été mis en place en 2010 et vise à accompagner les porteurs de Projets économiques agricoles dans le montage de leurs Projets en vue d'obtenir un financement auprès d'une institution financière. Par ailleurs, dans le cadre des activités dites partageables qui lui ont été confiées, la CRA-S a délégué ses activités d'appui-conseil à Faranfasi So, la faïtière des Centres de Prestations de Services en zone ON, avec qui elle a signé un Contrat d'Objectifs afin de renforcer et développer les services d'appui-conseil auprès des exploitations familiales et des Organisations Professionnelles Agricoles de la zone ON.

A l'issue de cette période, la CRA-S s'est dotée d'un plan stratégique établi sur la période 2011-2014¹ dont les objectifs sont :

- La consolidation de son fonctionnement institutionnel ;
- Le renforcement de sa mission de concertation et de représentation ;
- Le renforcement de sa mission d'intervention (dont l'appui aux OPA, l'accès au financement, la diversification agricole, l'accès aux intrants, etc.) ;
- La consolidation de son rôle d'information et de communication ;
- Le renforcement de son implication pour le développement économique régional.

¹ Le plan stratégique de la CRA a été reconduit à l'identique sur la période 2014-2017 compte tenu du contexte national, qui a empêché la réalisation d'une grande majorité des activités sur la période 2011-2014.

Au regard des progrès réalisés mais également des besoins d'appui complémentaires identifiés, la nécessité de poursuivre et de consolider la dynamique initiée dans le cadre du PADON a conduit à la signature entre le Gouvernement du Mali et l'AFD le 16 mars 2011 de l'accord de financement d'une deuxième phase du PADON, dont l'objectif est d'accroître la production agricole et le développement économique de la zone Office du Niger grâce à une meilleure valorisation de la ressource en eau.

Le PADON 2 se décline en trois Composantes correspondant chacune à un objectif spécifique :

- La Composante 1 « CAGESE », sous Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) de l'ON, vise la consolidation de 1900 hectares d'aménagements hydro-agricoles (nouveaux aménagements et réhabilitations) ;
- La Composante 2 « ADARSE », sous Maîtrise d'Ouvrage Délégée de la CRA-S, vise le soutien à la dynamique d'organisation et de professionnalisation des acteurs agricoles de la région de Ségou, à travers la consolidation des missions statutaires et d'intervention de la CRA de Ségou définies dans son plan stratégique ;
- La Composante 3 « APIS » vise l'appui à la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture dans le pilotage du Schéma Directeur de Développement de la Zone Office du Niger et la mise en œuvre de sa feuille de route.

La mise en œuvre du Programme a dû être suspendue en 2012 compte-tenu du contexte politique et sécuritaire au Mali. La reprise des interventions de l'AFD au Mali en février 2013 a permis de relancer la mise en œuvre des activités du PADON 2. Dans le cadre de la Composante ADARSE, l'avance de démarrage a été versée à la CRA-S fin mars 2014, une Assistance Technique a été recrutée et est mobilisée en appui à la CRA depuis le 08 avril 2015 par le groupement CA 17 International / Africonsult.

1.2 SYNOPSIS DU PROGRAMME

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA ZONE OFFICE DU NIGER – PHASE 2

Date de signature de la Convention de Financement : 16 mars 2011

DLVF initiale : 31/12/2015 ; **DLUF initiale :** 31/12/2016

DLVF revue : 31/12/2018 ; **DLUF revue :** 30/06/2019²

Budget : 15 M€, dont 4,5 M€ de subvention et 10,5 M€ de prêt à taux très concessionnel

Maîtrise d'Ouvrage : SEDIZON³

Maîtrise d'Ouvrage Déléguée par Composante :

- C1 : Office du Niger ;
- C2 : Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou ;
- C3 : SEDIZON.

Objectif global : Accroître la production agricole de la zone ON grâce à une meilleure valorisation de la ressource en eau. Il s'agira notamment de permettre la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles et leur mise à disposition à des exploitations agricoles économiquement viables (3 à 5 hectares).

Objectifs spécifiques par Composante :

- La **Composante 1 « CAGESE »** vise la consolidation de 1900 hectares d'aménagements hydro-agricoles (nouveaux aménagements et réhabilitations) ;
- La **Composante 2 « ADARSE »** vise le soutien à la dynamique d'organisation et de professionnalisation des acteurs agricoles de la région de Ségou, à travers la consolidation des missions statutaires et d'intervention de la CRA de Ségou ;
- La **Composante 3 « APIS »** vise l'appui à la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture (ex-MDR) dans le pilotage du Schéma Directeur de Développement de la Zone Office du Niger et la mise en œuvre de sa feuille de route.

FOCUS SUR LA COMPOSANTE « APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION DE SEGOU »

Objectif : Poursuivre l'appui institutionnel apporté à la CRA de Ségou dans le cadre du PADON 1 pour sécuriser l'environnement technique et économique des productions agricoles par :

- L'organisation et la structuration du monde paysan ;
- La professionnalisation des acteurs paysans à travers l'amélioration de services et de prestations technico-économiques d'appui aux producteurs et à leurs organisations.

Volets :

- Volet 2.1 - Appui direct à la CRA de Ségou ;
- Volet 2.2 - Offres de services et prestations technico-économiques ;
- Volet 2.3 - Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole (FRADSA) ;
- Volet 2.4 - Fonds d'appui la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de la CRA.

Durée : 3 ans

Assistance Technique : CA 17 International en groupement avec Africonsult (Mali)

Bénéficiaires : CRA de Ségou, ses prestataires et notamment Faranfasi So, et ses ressortissants.

Résultats attendus / activités :

- Le renforcement et l'amélioration de l'appui-conseil aux OPA, autour des fonctions économiques liées aux filières (entretien du réseau tertiaire, approvisionnement en intrants, commercialisation du riz paddy, etc.) ;
- Le conseil de gestion aux groupes d'exploitations agricoles familiales ;
- L'alphabétisation fonctionnelle de groupes paysans ;
- L'appui à la mise en place et le financement de Projets de transformation et commercialisation des productions dans le cadre du FRADSA ;
- L'appui direct à la CRA de Ségou pour la mise en œuvre de son Plan d'Affaires 2014-2017 et dans le cadre de son mandat de Maître d'Ouvrage Délégué de la Composante ADARSE.

² Suite à la prise du premier avenant à la convention n° CML 1243 02 U du 20 avril 2016

³ Le Secrétariat d'État chargé du Développement Intégré de la zone Office du Niger est intégré au Ministère de l'Agriculture, ce qui en fait le Maître d'Ouvrage du PADON 2.

1.3 CHRONOLOGIE ET CONTENU DU CONTRAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Dans la suite du dispositif de mise en œuvre de la première phase du PADON, la deuxième phase prévoit la mise à disposition d'une ATI auprès de la CRA-S. La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée entre le MDR et la CRA-S précise que le rôle de cette AT est d'apporter un appui administratif et de gestion dans l'exercice de la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée (gestion des financements et passation des marchés et suivi de leur exécution, appui, formation, développement du processus de concertation, etc.), mais aussi un appui dans le développement des méthodes de conseil rural.

Les principales étapes du processus de recrutement de l'ATI, qui ont conduit au recrutement du groupement CA 17 International (France) / Africonsult (Mali) ont été les suivantes :

- 24 juillet 2011 : publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- 13 février 2014 : invitation à soumissionner à l'Appel d'Offres ;
- 25 mars 2014 : soumission de l'offre technique et financière ;
- 31 juillet 2015 : adjudication du contrat d'ATI au groupement CA 17 International / Africonsult ;
- Août 2014 à février 2015 : négociation du contrat et signature du procès-verbal de négociation ;
- 18 février 2015 : Avis de Non Objection (ANO) de l'AFD sur le contrat et le Procès-Verbal de négociation ;
- 27 février 2015 : signature du contrat ;
- 25 mars 2015 : entrée en vigueur du contrat, au travers la transmission de l'originale de la garantie bancaire du groupement ;
- 27 mars 2015 : ordre de service pour débiter les prestations émis par la CRA-S ;
- 8 avril 2015 : démarrage des prestations sur site.

De manière spécifique, le mandat de l'ATI définit dans les Termes de Référence du groupement CA 17 International / Africonsult est de :

- Appuyer la CRA-S dans la mise en œuvre et l'exécution de son plan d'affaires 2014-2017, notamment au travers de :
 - Un accompagnement de la CRA pour la réalisation de ses missions statutaires de concertation, d'information, de communication et de représentation du monde paysan ;
 - Un appui technique et méthodologique à la CRA pour porter la parole paysanne au plus haut niveau dans les commissions et comités internes aux trois processus de la feuille de route du SDDZON, ou de toute autre problématique technique ;
 - Un appui technique et méthodologique pour la consolidation et l'intensification des services de conseil de gestion, conseil à l'organisation (gestion de l'eau et entretien des ouvrages) et alphabétisation fonctionnelle des producteurs et de leurs OPA ;
 - Un appui administratif et technique pour le renforcement, le développement et le Suivi-Évaluation des partenariats avec des opérateurs de services, dont Faranfasi So ;
 - Un appui à la CRA et aux comités d'évaluation du FRADSA pour un retour à sa mise en œuvre après une période d'interruption ;
 - L'accompagnement de la CRA pour développer davantage de services à ses membres en termes d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des productions.
- Appuyer la CRA-S dans la conduite de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de la Composante ADARSE du PADON 2, en particulier au travers de :
 - Un appui au pilotage de la Composante ADARSE ;
 - Un appui dans la gestion administrative et financière de la Composante, qui comprend des appuis directs à la CRA et à ses partenaires et prestataires ;
 - Un appui en termes de Suivi-Évaluation, de programmation technique et financière des activités de la Composante.

Dans son offre technique, le groupement CA 17 International / Africonsult a conçu son intervention de mise en œuvre de l'AT en trois phases successives :

- **Phase de démarrage et de diagnostic initial (3 mois)** présentant six objectifs distincts :
 - L'installation des capacités de l'AT ;
 - La présentation et la prise de contact de l'Assistant Technique long terme avec la CRA et ses partenaires et opérateurs ;
 - La présentation du mandat de l'AT au travers d'un atelier de démarrage ;
 - La mise en place des procédures et outils de gestion et de rapportage de la Composante ADARSE ;
 - La réalisation d'un diagnostic global de la situation initiale ;
 - L'établissement du premier Plan Général de Travail Annuel et des indicateurs de suivi de l'AT.
- **Phase de mise en œuvre (30 mois)** visant :
 - Un appui à la mise en œuvre de la Composante ADARSE ;
 - Le renforcement des capacités de la CRA-S et de ses partenaires ;
 - Un appui à l'opérationnalisation du plan stratégique de la CRA sur les aspects relatifs à la représentation de la CRA-S, la commission engrais, le FRADSA, l'appui à Faranfasi So, etc. ;
 - Un appui en matière de pilotage, de programmation, de planification, d'organisation, de gestion financière, de supervision, de Suivi-Évaluation ;
 - Des appuis spécifiques à la CRA-S, aux partenaires et opérateurs des quatre volets de la Composante ADARSE en réponse à leurs demandes ou en réponse à des décisions et orientations stratégiques de la CRA-S.
- **Phase de dévolution (3 mois)** pour l'atteinte des objectifs suivants :
 - La capitalisation des outils, des méthodes et des résultats du Projet ;
 - Le bilan des activités, la formulation de recommandations pour la consolidation des acquis et la pérennité des processus ;
 - La démobilisation de l'AT.

La mise en œuvre de l'AT repose sur la mobilisation des moyens humains suivants :

- Un Assistant Technique long terme (AT LT) pour une durée totale de prestations de 28 hommes-mois, réparties à raison de 24 hommes-mois durant les deux premières années et 4 hommes-mois en appui perlé au cours de la troisième année⁴ ;
- Un pool d'Experts Court-Terme nationaux à raison de 5 hommes-mois pendant toute la durée de la prestation ;
- Un pool d'Experts Court-Terme internationaux à raison de 5 hommes-mois pendant toute la durée de la prestation.

⁴ Cette répartition pourra évoluer en fonction des besoins de la CRA-S et de la durée effective de mobilisation de l'AT LT.

1.4 CONTEXTE DE REALISATION DU QUATORZIEME TRIMESTRE DE PRESTATION

Le quatorzième trimestre de prestation, qui correspond à la période de **juillet à septembre 2018** inclus, a surtout été marqué par des séances de travail et de programmation avec le Secrétariat Général de la CRA-S pour prioriser certaines activités majeures, dont la réalisation au cours du dernier semestre de l'année 2018 est considérée comme primordiale, à savoir : **i)** la tenue de la première session consulaire 2018, **ii)** la mise en œuvre du FRADSA, **iii)** l'élaboration des TDR relatifs : à la formation sur le site Web de la CRA-S, le Voyage d'étude au Maroc, la formation des agents de la CRA-S en Excel, **iv)** l'Atelier d'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation de la CRA-S et **v)** la mission d'appui dans les DLCA relatifs aux EAF /EA et aux projets FRADSA.

La période a également été marquée par l'émission de l'ANO de l'AFD sur financement par le FRADSA des 49 projets sélectionnés représentant une subvention totale de 159 910 606 FCFA.

Ces évènements majeurs intervenus au cours du trimestre ont suscité une profonde assurance des élus de la CRA-S, dans la bonne mise en œuvre du PADON 2.

2 ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DU TRIMESTRE 14

2.1 RAPPEL DE LA PROGRAMMATION DU QUATORZIÈME TRIMESTRE

Compte tenu de l'extension de 7 mois de la mission d'Assistance Technique Internationale, un calendrier d'intervention spécifique de l'ATLT a été élaboré et validé par la CRA-S.

Ce calendrier d'intervention présenté dans le rapport trimestriel précédent est en cours de réalisation et a vu des activités supplémentaires tel que spécifié dans la version actualisée en **Annexe 1**.

2.2 ACTIVITES REALISEES PAR L'ASSISTANT TECHNIQUE LONG TERME

Les activités réalisées par l'AT LT au cours de la présente période sont celles sur lesquelles la CRA-S a demandé un appui spécifique et ciblé. Elles sont présentées par Objectif Spécifique, conformément aux Termes de Références de l'AT et au calendrier d'intervention élaboré, à savoir :

- **Objectif Spécifique 1 :**

Appui méthodologique et technique pour la mise en œuvre du Plan d'Affaires de la CRA-S ;

- **Objectif Spécifique 2 :**

Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de la Composante ADARSE.

2.2.1 Objectif spécifique 1 : Appui méthodologique et technique pour la mise en œuvre du Plan d'Affaires de la CRA-S

Appui à la CRA-S dans sa mission de concertation et de représentation

@1. Réflexions sur les missions de la CRA

@1.1 Appui à la tenue de 2 ateliers de réflexion sur 2 préoccupations de la profession agricole sur 2 jours par atelier

Compte tenu de la forte mobilisation des élus et cadres de la CRA-S pour l'opérationnalisation du FRADSA, la tenue de ces ateliers de réflexion a été reportée. En effet, les responsables de la CRA-S ont décidé de reporter l'activité au mois de novembre 2018, lors de la réunion du 14 octobre consacrée à l'identification des activités prioritaires du 2nd semestre 2018.

@2. Réunions des acteurs pour débattre et chercher des solutions d'amélioration de la mise en valeur des aménagements

@2.1. Appui à l'animation de concertations paysannes sur le modèle juridique et financier de l'opération pilote Retail

L'ATLT a participé le 04 juillet 2018 à Niono, au 13^{ème} comité d'Accompagnement du PADON 2, qui prévoyait notamment une visite du chantier de la tranche fixe des aménagements hydro-agricoles pilotés par la Composante CAGESE. Le chantier accuse un retard important, ce qui ne permet pas à ce stade de réaliser les activités d'animation du modèle juridique et financier qui nécessite pour cela une bonne mobilisation et motivation des producteurs. Cette activité ne serait donc pas envisageable avant décembre 2018.

@3. Amélioration de l'implication des élus consulaires et agents de la CRA ainsi que les responsables et agents de FFSI-SO, dans l'exécution de leur mandat

@3.1. Appui à la formation délégués consulaires communaux et agents sur la connaissance de la Chambre d'Agriculture

Cette activité a été réalisé lors du trimestre précédent.

@3.2.Appui au recyclage sur l'administration du site Web de la CRA

L'Assistance Technique a appuyé la CRA-S dans l'élaboration des TDR pour le recrutement d'une Expertise Court Terme (ECT) nationale pour la formation des cadres de la CRA-S à l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site Web (**Annexe 2**). Ces TDR ont ensuite permis au groupement d'identifier et de proposer un expert adapté pour réaliser cette mission. Après validation par la CRA-S, les TDR et le CV du consultant ont reçu l'ANO de l'AFD en date du 20 Août 2018.

L'objectif global de cette mission de 7,5 H-jours, est de renforcer les capacités des cadres de la CRA-S, administrateurs du site, dans l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site Web. Ce renforcement de capacité se fera à travers une formation et la remise d'un guide pratique claire et précis permettant aux administrateurs d'animer, de faire évoluer et d'augmenter la visibilité du site internet.

@3.3.Appui à la réalisation du voyage d'études auprès de la Chambre d'Agriculture du Maroc sur le conseil agricole privé

Au cours de la période, l'Assistance Technique a appuyé la CRA-S dans l'élaboration de TDR pour le déroulement du voyage d'étude au Maroc prévu dans le Plan d'Exécution Technique et Financier de la Composante ADARSE pour l'année 2018 (cf. **Annexe 3**).

Afin de faciliter la préparation et la coordination de ce voyage d'étude, l'Assistance Technique a été sollicité pour mobiliser une mission d'expertise court terme internationale de 19 H-jours. Pour cela des TDR (cf. **Annexe 4**) et deux CV ont été proposés à la CRA-S qui les a validés et transmis à l'AFD, accompagné du TDR du Voyage d'étude, pour recueillir l'ANO de l'AFD, qui l'a ensuite délivré le 7 septembre 2018.

La thématique retenue pour ce voyage, qui devrait se dérouler du 21 au 27 octobre 2018 est la suivante :
« Compréhension du contexte marocain de mise en œuvre du Conseil Agricole et des dynamiques d'inclusion des chambres d'agricultures et du secteur privé dans la mise en œuvre des actions de Conseil aux bénéficiaires des producteurs ruraux »

@3.4.Appui à la formation sur les procédures de passation des marchés et de contractualisation

Aucune formation pour les procédures de passation des marchés et de contractualisation n'a été programmée durant ce trimestre.

@3.5 Appui à la formation des agents de la CRA-S en Excel

L'ATLT a préparé les TDR relatifs à la formation en Excel destiné aux animateurs de la CRA-S et les a soumis à la CRA-S le 19 septembre. Ces TDR, présentés en **Annexe 5**, ont été validés par la CRA-S et la formation se tiendra du 15 au 17 octobre à la CRA-S et sera animée par l'ATLT, assisté par le comptable de la CRA-S.

@3.6 Appui à la préparation de l'Assemblée Consulaire

L'ATLT a appuyé la préparation et la tenue de la 4^{ème} session consulaire de la mandature 2015-2020. Présidée par le Président de la CRA-S et animée par son Secrétaire Général, la séance qui s'est tenue les 1^{er} et 02 août 2018 en présence de l'ATLT, a entre autres, permis aux élus d'approfondir leur connaissance sur le PADON 2 et l'appui spécifique de l'Assistance Technique.

Le programme des activités prioritaires du dernier semestre a été présenté et expliqué aux élus.

@4 Appui à la CRA-S dans la mise en œuvre du FRADSA

@4.1.Appui technique à la CRA-S dans le processus de sélection des microprojets (commission de sélection et d'évaluation)

Pour rappel, au cours du 2^{ème} trimestre 2018, la CRA-S a lancé un premier Appel à Projet (AA) qui a permis aux Délégations Locales de Chambre d'Agriculture (DLCA) de réceptionner 137 projets économiques. Ils ont ainsi été étudiés par Comités Locaux de Sélection (CLS) qui en ont jugé conforme 50 d'entre eux. Ils ont donc été adressés à la CRA-S pour qu'ils soient étudiés par le Comité Régional de Sélection (CRS) qui en a retenu 49.

@4.2.Appui technique à la CRA-S dans le processus de financement des promoteurs retenus

L'ATLT a apporté un appui dans la préparation de la demande d'ANO sur le financement des projets sélectionnés. Suite à l'obtention de l'ANO de l'AFD le 07 août 2018, validant le financement par le FRADSA des 49 projets sélectionnés lors du 1^{er} Appel à Projets et représentant un montant de subvention de 159 910 606 FCFA, la CRA-S s'est mobilisée pour accompagner les promoteurs dans la contractualisation et pour qu'ils puissent rassembler les conditions permettant le versement des premières tranches de subvention.

Pour cela les cadres de la CRA-S ont organisé, du 27 septembre au 05 octobre 2018, une mission d'appui auprès des 7 DLCA après avoir constaté que les procédures nécessaires à l'opérationnalisation du FRADSA n'étaient pas suffisamment maîtrisées par les promoteurs et par les animateurs chargés de les accompagner. Les objectifs de cette mission, à laquelle l'ATLT a participé, étaient les suivants :

- Effectuer une lecture commentée de la convention de financement entre la CRA-S et le promoteur ;
- Travailler sur chaque projet en présence du promoteur, conformément au MOP et au CdF ;
- Connaître les difficultés rencontrées par les promoteurs en vue de trouver des solutions appropriées.

En outre, l'ATLT a effectué des appui-conseils pour faciliter la signature de la convention de financement entre la CRA-S et les promoteurs, l'ouverture des comptes des promoteurs, le versement de leur contrepartie et la justification de celle-ci, ainsi que pour la passation des marchés dans le cadre de la consultation des fournisseurs.

Ainsi la CRA-S a pu financer les premiers projets de développement économique dans le cadre du FRADSA à la satisfaction des élus et des ressortissants de la CRA-S.

Enfin, l'Assistance Technique a proposé le 10 août 2018 à la CRA-S, des TdR pour la réalisation d'une mission d'appui à la gestion du FRADSA (cf. **Annexe 6**). L'objectif de cette mission de 14H-jours est d'appuyer la CRA-S dans la gestion du FRADSA, en réalisant un diagnostic des capacités, procédures et outils disponibles, en formulant des recommandations, en proposant des outils de gestion complémentaires et en formant les personnes habilitées à leur utilisation. Compte tenu du délai d'exécution résiduel de l'Assistance Technique, cette mission pourra difficilement être réalisée dans le cadre du contrat en cours.

2.2.2 Objectif spécifique 2 : Appui à la Maitrise d’Ouvrage Déléguée de la Composante ADARSE

Appui à la CRA-S dans le pilotage de la Composante ADARSE

@5 Appui à la CRA-S dans la préparation et la tenue des réunions de coordination et de pilotage du SDDZON

@5.1 Appui à la tenue de réunion de pilotage et programmation

Au cours de la période, l’ATLT est intervenu au cours deux réunions d’important au niveau central, à savoir :

- **Une réunion du comité de pilotage du Schéma Directeur de Développement de la Zone Office du Niger (SDDZON) :** Sur convocation du Ministre de l’Agriculture (Avis de réunion n°2018-00000169/MA-SG-PC), s’est tenu le 06 septembre 2018 dans les locaux dudit ministère, une réunion du comité de pilotage du Schéma Directeur de Développement de la Zone Office du Niger (SDDZON). Le principal ordre du jour de la séance était l’approbation des TdR de l’actualisation du SDDZON. Les propositions d’amélioration ont été intégrées dans les TdR et une réunion de validation sera programmée ultérieurement. L’ATLT a assuré le rapportage de la réunion assisté par l’Office du Niger. Ces TdR et le compte rendu de la réunion sont présentés en **Annexe 7 et 8**.
- **Une réunion sur le point d’évolution de la composante CAGESE/PADON2 :** Le 19 septembre, s’est tenu à la représentation de l’ON, une réunion sur le point d’évolution de la composante CAGESE/PADON2 avec l’AFD et le MA. Le président de la CRA-S et l’ATLT ont participé à la dite réunion. Le compte rendu de la réunion est présenté en **Annexe 9** du rapport.

@5.2 Appui à la tenue de réunions de coordination et de travail avec la CRA-S

L’ATLT a accompagné la CRA-S à l’AFD le 06 juillet 2018, pour échanger sur les dossiers FRADSA. A l’issue de cette rencontre, l’AFD a demandé que la CRA-S lui adresse une demande d’ANO accompagnée des copies dures des projets.

L’ATLT a également participé à la réunion mensuelle de Suivi-Évaluation des animateurs le 31 juillet 2018. Il a rappelé que le guide de SE doit être renseigné et vérifié par une mission d’appui de l’ECT nationale en août 2018.

Appui à la CRA-S dans le Suivi-Évaluation et la programmation des activités de la Composante ADARSE

@6 Appui à la CRA-S dans le développement d’un dispositif de suivi-évaluation des activités financées au titre de la composante ADARSE.

@6.1 Appui à l’Opérationnalisation du cadre de Suivi-Évaluation des activités de la CRA-S, des DLCA et des prestataires (FFSO, etc.)

Les 16 et 17 août 2018 à la CRA-S, s’est tenu la première mission d’appui à l’opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation réalisée par M. Kalilou TIGANA. Cette mission, qui a pris la forme d’un atelier de travail, a permis de relever qu’à l’exception de Faranfasi So, les DLCA n’ont pas renseignées les fiches de collecte sur la plupart des indicateurs contenu dans le Guide d’opérationnalisation du dispositif S&E. Ainsi, Faranfasi So est bien en train d’opérationnaliser le dispositif en suivant le processus décrit dans le guide, et procède donc aux collectes de données liées aux différentes fiches, aux compilations, à la production du rapport trimestriel et à la transmission du rapport à la CRA-S. Des consignes ont donc été données par la CRA-S pour que davantage de rigueur soit démontrée au niveau des DLCA d’ici la seconde mission d’appui qui aura lieu début Novembre 2018

Le rapport de la première mission d’appui à l’opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation réalisée par M. Tigana courant Août 2018 est présenté en **Annexe 10**.

@6.2 Appui à la CRA-S pour le rapportage

L'ATLT a surtout appuyé au rapportage de la session consulaire tenue les 1^{ers} et 2 août 2018 en appui au conseiller technique nouvellement en fonction.

Gestion administrative et financière de la Composante ADARSE

@7.Appui à la CRA-S dans la gestion administrative et financière de ses appuis directs

@7.1.Appui au suivi administratif et financier des appuis directs et à la justification de l'utilisation des fonds

Le 21 septembre 2018, l'AT LT a apporté un appui à la Comptable de la CRA-S dans le cadre du rapprochement nécessaire pour la justification et la finalisation des états de dépenses de la Composante ADARSE pour la période de mai 2017 à septembre 2018. Ce travail de fond a permis à la CRA-S de justifier auprès de l'AFD l'ensemble des dépenses opérées sur la période et ainsi disposer d'une nouvelle avance de fonds.

@8.Appui à la CRA-S dans la gestion administrative et financière de ses opérateurs / prestataires de service

@8.1.Appui à la gestion de contrats et conventions

Le 03 septembre, l'ATLT a appuyé à la gestion et au suivi du contrat du cabinet comptable recruté pour élaborer le manuel de procédures administratives, comptables et financières de la CRA-S en mars 2016, puis effectuer des missions de suivi, notamment auprès de la comptable pour la bonne utilisation du logiciel TOMPRO suite à sa formation.

Lors du trimestre, l'ATLT a donc apporté son appui à la préparation de la prochaine mission de suivi du Cabinet d'Assistance Comptable.

@9.Appui à la CRA-S dans la passation et la gestion des marchés passés dans le cadre de la composante ADARSE

@9.1. Appui à l'élaboration et lancement des appels à proposition et dossiers d'appel d'offres

L'ATLT a appuyé la CRA-S à l'actualisation du plan de passation 2018. Ce plan sera envoyé à la Direction régionale des marchés publics (DRMP) à sa demande, en vue de préparer la passation de marché pour l'achat des Kits OERT de FFSO (contenant brouettes, pioches, râpeaux, niveaux, etc.), dont le montant est d'environ 35 millions FCFA.

De plus, L'ATLT a appuyé la CRA-S dans la passation des marchés relatifs aux appels d'offres ouverts pour l'acquisition de la cage flottante et épuisette pour la coopérative Baji Ba de Ségou dans le cadre du projet soumis au financement FRADSA.

Il faut souligner que c'est le 1^{er} projet FRADSA dont la passation a été organisée par le FRADSA.

@9.2. Appui à l'approbation des marchés et à la contractualisation

L'appui a concerné uniquement la préparation de l'appel d'offres pour la fourniture des Kits étant donné que l'approbation et la contractualisation avec les fournisseurs interviendra dans un second temps.

@10.Capitalisation des résultats de la composante ADARSE du PADON

@10.1.Production de rapports

La période a été marquée par la rédaction du quatorzième rapport trimestriel de l'AT.

2.3 MISSIONS D'EXPERTISE COURT-TERME ET ACTIVITES REALISEES AU COURS DE LA PERIODE

2.3.1 Mission d'Expertise Court Terme (ECN) nationale en appui à la CRA-S pour la définition et l'opérationnalisation du dispositif de Suivi-Évaluation (S-E) de la Composante ADARSE du PADON 2

Cette mission de 21 H-jours est prévu pour se dérouler en quatre étapes :

1. Étape de préparation à distance et de consultation des documents nécessaires à l'exécution de la mission : 2 H-jours
2. Étape de mission sur site : 8 H-jours.
3. Étape de finalisation de la rédaction et du développement des livrables : 5 H-jours
4. Étape de missions d'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation : 2 x 3 H-jours

L'expert, M. Tigana, a ainsi réalisé du 15 au 17 Août 2018 la première mission d'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation. La mission s'est réalisée dans de bonnes conditions et à la satisfaction des parties prenantes.

2.3.2 Mission d'Expertise Court Terme (ECN) nationale pour la formation des cadres de la CRA-S à l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site Web

Cette mission de 7,5 H-jours est prévu pour se dérouler en trois étapes :

- Étape de préparation : 3 H-jours ;
- Étape de formation à la CRA-S : 3,5 H-jours ;
- Étape de finalisation de la rédaction et du développement des livrables : 1 H-jour.

Au cours de la période, M. Sarr a pu réaliser l'étape préparatoire de 3 H-jours. L'ATLT et le Chargé de Projet ont contribué à la préparation de ladite mission en fournissant toute la documentation au Consultant lui permettant de proposer une note de cadrage (cf. **Annexe 11**) intégrant sa compréhension de la mission et un programme prévisionnel de la mission. Ladite Note de cadrage méthodologique de l'ECT a été finalisée avec l'appui du siège de CA 17 International et envoyée à la CRA-S. Le Consultant est dans l'attente d'un retour de la CRA-S qui doit fixer la date de la formation.

2.3.3 Mission d'Expertise Court Terme (ECI) Internationale pour l'appui à la préparation, l'organisation et la coordination du voyage d'étude au Maroc de la délégation malienne du PADON 2

Cette mission de 19 H-jours composé d'un Coordonnateur et d'une experte marocaine est prévu pour se dérouler en trois étapes :

Les appuis du Coordonnateur sont prévus se dérouler de la manière suivante :

- Appuis à distance en amont du voyage : 3,5 H-jours ;
- Appuis au Maroc : 8 H-jours ;
- Appuis à distance à l'issu du voyage : 0,5 H-jour.

Les appuis de l'expert(e) marocain(e) sont prévus se dérouler de la manière suivante :

- Appuis à distance en amont du voyage 2 H-jours ;
- Appuis au Maroc : 5 H-jours.

Durant la période couverte par le présent rapport, le Coordonnateur a été mobilisé 1,55 H-Jours et l'experte marocaine 1 H-Jours.

2.4 NOMBRE D'HOMMES-MOIS PRESTES SUR LA PERIODE

Le personnel de l'AT et le personnel du groupement CA 17 International / Africonsult chargé du Backstopping ont, au cours du quatorzième trimestre d'intervention, été mobilisés à raison des volumes d'intervention indiqués dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Nom et Prénom	Durée totale de prestation contractuelle (H-mois)	H-mois prestés sur la période	Total H-mois prestés depuis le 08/04/2015	Solde (H-mois)
1	Assistant Technique International	Laetitia LAURENT	28 H-mois	0 H-mois	3,42H-mois	0 H-mois
		Amadou Gora DIOP		0 H-mois	24,58 H-mois	
2	Expertise Court Terme Internationale	Jean Marc HAMM	5 H-mois	0 H-mois	0,83 H-mois	2,6185 H-mois
		Florence GUIBERTEAU		0 H-mois	0,17 H-mois	
		Maximilien WEKE		0 H-mois	0,70 H-mois	
		Emmanuel ANAGO CODJO		0 H-mois	0.40 H-mois	
		Mathieu LAURENT		0,0517 H-mois	0,0517 H-mois	
		Rabiah BOUHIMA		0,0333 H-mois	0,0333 H-mois	
		Amadou Alioune SARR		0,0504 H-mois ⁵	0,0504 H-mois	
		Amadou Gora DIOP		0,1461 H-mois ⁶	0,1461 H-mois	
3	Expertise Court Terme Nationale	Kalilou TIGANA	5 H-mois	0,1 H-mois	0,6 H-mois	0,1 H-mois ⁷
		Amadou Gora DIOP		2,71 H-mois	4,3 H-mois	
	Backstopping	François BAUDOUIN Claire MOREAU Mathieu LAURENT		- Appui permanent depuis le siège du Chef de file ;	- Appui permanent depuis le siège du Chef de file ; - 2.28 H-mois sur site	

⁵ 0,1 H-mois x 0,5038 compte tenu de l'imputation à la ligne d'ECT Internationale.

⁶ 0,29 H-mois x 0,5038 compte tenu de l'imputation à la ligne d'ECT Internationale.

⁷ Il reste 3 H-jours à réaliser par M. Tigana, d'où le solde de 0,1 H-mois.

3 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES

3.1 DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DE LA PRESTATION

Pour ne pas surcharger la fin de période d'exécution de l'Assistance Technique et permettre notamment la rédaction du rapport de clôture par l'ATLT en lien avec le Chargé de Projets, le groupement a suggéré de tenir la mission d'expertise court terme sur la formation des cadres de la CRA-S à l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site Web, courant septembre 2018. Cette programmation n'ayant pas pu être tenu, une concentration importante d'activités aura lieu sur les 5 dernières semaines d'Assistance Technique.

4 PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LE TRIMESTRE 14

4.1 PLAN DE TRAVAIL DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE TRIMESTRE 14

La mission d'Assistance Technique s'achevant le 7 Novembre 2018, le dernier trimestre comportera 1 mois et 7 jours d'activité. Les principales activités restant à réaliser sont les suivantes :

- Poursuivre l'organisation et coordonner le voyage d'étude au Maroc ;
- Réaliser la seconde mission d'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation ;
- Réaliser la formation sur l'administration du site WEB de la CRA-S ;
- Appuyer la CRA-S dans la production du rapport de clôture de la Composante ADARSE.

4.2 CONDITIONNALITES POUR LA PERIODE CONSIDEREE

Les conditionnalités pour l'atteinte des objectifs fixés pour ce quatorzième trimestre de prestations sont les suivantes :

- L'aboutissement du protocole de validation du voyage d'étude au Maroc ;
- La facilitation de la CRA-S pour la tenue des missions d'Expertise Court Terme dans le temps imparti (missions suivi-évaluation et site internet), les experts ayant manifestés leur flexibilité en termes de dates.

4.3 PREVISIONS D'HOMMES-MOIS PRESTES

Pour le prochain mois, le nombre d'hommes-mois prévisionnel qui serait prestés est de :

- 1,23 H-mois pour l'Assistant Technique Long terme ;
- 16,45 H-jours pour l'Expertise Court Terme internationale pour l'organisation et la coordination du voyage d'étude au Maroc du PADON 2 ;
- 4,5 H-jours pour l'Expertise Court Terme Nationale pour la formation sur l'administration des agents sur le site Web de la CRA-S ;
- 3 H-jours pour l'Expertise Court Terme Nationale l'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation.

5 CONCLUSION

Le trimestre échu est caractérisé par une forte implication de la CRA-S dans la conduite du FRADSA appuyé de l'ATLT. La première moitié du trimestre a permis d'obtenir l'ANO de l'AFD pour le financement des projets économiques sélectionnés par les Comités, tandis que la seconde moitié s'est consacrée essentiellement à l'accompagnement des promoteurs dans la formalisation contractuelle en vue de leur financement. En outre, différentes actions ont été menées pour la mobilisation de l'expertise court terme sur la base des besoins exprimés à savoir, la mission d'appui à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation et la formation à l'administration, actualisation et mise en visibilité du site internet de la CRA-S. Enfin, la préparation du voyage d'étude au Maroc prévu dans le PETF 2018 a été initiée, ce qui devrait permettre sa tenue courant Octobre 2018.

6 LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Calendrier d'intervention de l'ATLT auprès de la CRA-S entre Mai et Novembre 2018
- Annexe 2 :** TDR pour le recrutement d'une Expertise Court Terme (ECT) nationale pour la formation des cadres de la CRA-S à l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site Web
- Annexe 3 :** TDR du voyage d'étude prévu dans le PETF 2018
- Annexe 4 :** TDR pour l'Appui à la préparation, l'organisation et la coordination du voyage d'étude au Maroc de la délégation malienne du PADON 2
- Annexe 5 :** TDR pour la formation en Excel des agents de la CRA-S
- Annexe 6 :** TDR pour le Recrutement d'une Expertise Court Terme (ECT) nationale pour réaliser une mission d'appui à la gestion du FRADSA
- Annexe 7 :** Compte rendu de réunion : Échanges sur les termes de référence pour l'actualisation du SDDZON
- Annexe 8 :** TDR pour l'actualisation du SDDZON
- Annexe 9 :** Compte rendu de réunion d'informations sur les contraintes et perspectives de la poursuite des activités du PADON 2
- Annexe 10 :** Première note d'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation de la Composante ADARSE
- Annexe 11 :** Note de cadrage pour la Formation des cadres de la CRA-S à l'administration, l'actualisation et la mise en visibilité du site web